



QUESTIONS & ANSWERS / QUESTIONS ET RÉPONSES 005

This document is issued to answer questions from bidders regarding Industry Canada RFP # IC401656. ALL TERMS AND CONDITIONS OF THE RFP REMAIN UNCHANGED. / Ce document est publié pour répondre aux questions des soumissionnaires concernant la demande d'Industrie Canada DDP #IC401656. TOUTE LES MODALITES ET CONDITIONS DE LA DDP DEMEURENT SANS CHANGEMENT.

****Version française ci-dessous****

Question No. 7:

Ref:

- 1) Answer to Query Number 2: the planned 3500 MHz auction would commence bidding approximately nine (9) to twelve (12) months after the start of the 600 MHz auction.
- 2) Mandatory evaluation criteria - Sample Auction System Demonstration - 29 Mandatory criteria : The bidder's auction system demonstration must meet all of the mandatory requirements of this solicitation -- pages 25/26 of RFP

Given that there is a substantial time period available to when the auction will actually start, it is suggested that non-compliance to Sample Auction System Demonstration should not mean disqualification, as there is enough time to make changes to software, if required.

Specifically pertains to points:

- 17 A real-time countdown clock on the auction bidder's interface
- 15 Messaging facility permitting IC staff to send messages to individual auction bidders as well as all auction bidders
- 25 Display the name or identifier of all active auction bidders in the latest auction round for each licence)

Answer No. 7:

The Sample Auction System Demonstration is held to demonstrate the capability of the software. The actual software for the 3500 MHz auction will be determined at a future date. All proposals will be assessed in accordance with the entire requirement of the bid solicitation, including the Sample Auction System Demonstration. System demonstrations that do not meet all of the mandatory requirements or which fail to achieve the required minimum score for any rated item will be eliminated from further consideration at the end of Stage Three and will be given no further consideration in this process.

Question No. 8:

6 Real-time notifications / error messages (e.g. current bid points exceed eligibility; warning, reduction of eligibility).

Whether server validation of bid (and error message if any) on bidders request (by pressing a button) be acceptable.

Answer No. 8:

No, this is not acceptable. Bidders must be notified in real time while they're making their bids of any errors/warnings that may arise from their bid. Bidders should only be able to submit their bid when it has been deemed valid.

Question No. 9:

9 Activity based bid increments.

Whether increments based on the extent of demand - supply mismatch for each offering are acceptable.

Answer No. 9:

The Sample Auction System Demonstration should use activity-based bid increments. The increment for each product is based on the excess demand for the product during the previous round. Products that generate greater excess demand could be subject to a larger bid increment than products that generate less excess demand. If there is no excess demand, the price for the product does not increase in the next round.

Question No. 10:

11 Flexibility to change bid increments.

When increments are based on the extent of demand - supply mismatch for each offering, then increments automatically change round to round depending on demand, but follow a predefined published rule. Please clarify if this is acceptable.

Answer No. 10:

No, this is not acceptable. The Sample Auction System Demonstration should assume that the bid increments throughout the auction will be in the range of 1-20%. An Auction Administrator should be able to change activity-based increment rules as well as bid increments for individual licences at any time through the auction system.

Question No. 11:

Item 14: Permit changes to auction parameters during the auction process.

Please clarify what parameters of the auction should be possible to change during the auction. Further, these changes should be possible while a round is in progress, or between rounds

Answer No. 11:

Auction parameters to be changed are: bid increment by percentage for all licences; activity-based increment for all licences; bid increment by absolute value per licence; licence prices; and changes to the auction schedule. These parameters would be modified between auction rounds.

Question No. 12:

Item 25 Display the name or identifier of all active auction bidders in the latest auction round for each licence.

Item 26 The above information for all previous rounds must also be available to auction bidders for their own information.

Is this required while auction is in progress, or in the report after auction result is declared (Confidentiality).

Answer No. 12:

This information is required while the auction is in progress.

Question No. 13:

REF: Mandatory Technical Criteria (MT) on page 21.

That the team providing Consulting Services under Phase 1 of the Contract includes at least one (1) person with an advanced degree in Economics or Mathematics. Other team members must have advanced degrees in areas relevant to the Work, e.g. Engineering (including Operations Research) and Computer and Information Sciences (including Information Technology).

Please explain the understanding of advanced degree -- whether this necessarily means a PhD.

Answer No. 13:

An advanced degree is a postgraduate university degree, such as a masters or a doctorate (PhD).

Question No. 14:

Please inform approximately when the Sample Auction System Demonstration is likely to take place eg: in April, May or June 2017, as this might affect whether we bid.

Answer No. 14:

The Sample Auction System Demonstration is likely to take place in mid-May to June 2017.

Question No. 15:

Please can you clarify regarding whether obtaining of Canadian Procurement Business Number (PBN) and Supplier Registration Information (SRI) is required before submission of bids for a vendor based outside Canada.

If this is compulsory, please could you let me know the process. As per my present understanding, my company needs to register with the Canadian Revenue Agency web site, which will generate a BN (Business Number). This number has to be fed into the Supplier Registration Information (SRI) to obtain the Procurement Business Number (PBN). However, the online web page of the CRA is asking for my Canadian social insurance number.

Answer No. 15:

A Procurement Business Number (PBN), which is generated once you have completed the Supplier Registration Information (SRI), is required to do business with the federal government. You must contact the Tax Service Office (TSO). The Tax Service Office you should contact depends on the physical location of your business outside of Canada. You can find your TSO on the following website: <http://www.cra-arc.gc.ca/cntct/gsthstnrs/menu-eng.html>. A PBN is not mandatory by bid closing, but will be required prior to contract award.

*****English Version Above*****

Question n° 7 :

Référence :

- 1) Réponse à la demande de renseignements n° 2 : La mise aux enchères de la bande de 3 500 MHz entamerait la soumission approximativement de neuf (9) à douze (12) mois après le début de la mise aux enchères de la bande de 600 MHz.
- 2) Critères d'évaluation obligatoires : Démonstration du système de mise aux enchères – Critère obligatoire 29 : La démonstration du système de mise aux enchères du soumissionnaire doit satisfaire à toutes les exigences obligatoires de cette demande de soumissions – pages 25 et 26 de la demande de propositions (DDP).

Vu le délai important avant le début de la mise aux enchères, il est suggéré que la non-conformité au critère de démonstration du système de mise aux enchères n'entraîne pas la disqualification, puisqu'il y a

suffisamment de temps pour apporter des modifications aux logiciels, au besoin.

Particulièrement en ce qui a trait aux points suivants :

17 – Un compte à rebours en temps réel sur l'interface du soumissionnaire.

15 – Fonction de la messagerie qui permet au personnel d'IC d'envoyer des messages privés aux soumissionnaires ainsi qu'à tous les soumissionnaires en même temps.

25 – Affiche le nom ou l'identificateur de tous les soumissionnaires actifs dans la plus récente ronde pour chacune des licences.

Réponse n° 7 :

La démonstration du système de mise aux enchères a lieu afin de démontrer la capacité du logiciel. Le logiciel actuel pour la mise aux enchères de la bande de 3 500 MHz sera sélectionné à une date ultérieure. Toutes les propositions seront évaluées conformément à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, y compris la démonstration du système de mise aux enchères. Les soumissionnaires dont la démonstration de système n'est pas conforme à toutes les exigences obligatoires de la démonstration du système de mise aux enchères ou qui n'obtiennent pas la note minimale requise pour une exigence cotée seront éliminés du processus à la fin de l'étape 3 et leur soumission ne sera pas prise en considération.

Question n° 8 :

6 – Avis et messages d'erreur en temps réel (p. ex., le nombre de points actuels du soumissionnaire dépasse la limite admise; avertissement ou réduction par rapport à l'admissibilité).

Est-ce que la validation des offres par le serveur (et le message d'erreur, le cas échéant) à la demande des soumissionnaires (en cliquant sur un bouton) est acceptable?

Réponse n° 8 :

Non, cela n'est pas acceptable. Les soumissionnaires doivent être avisés en temps réel, alors qu'ils font leur offre, de toute erreur ou de tout avertissement qui pourrait survenir par rapport à leur offre. Les soumissionnaires devraient seulement être en mesure de soumettre l'offre lorsqu'elle est considérée comme valide.

Question n° 9 :

9 – Augmentation des offres fondée sur l'activité.

Est-ce que l'augmentation en fonction de l'étendue de l'écart entre la demande et l'offre pour chaque offre est acceptable?

Réponse n° 9 :

La démonstration du système de mise aux enchères devrait utiliser une augmentation des offres fondée sur l'activité. L'augmentation pour chaque produit est établie en fonction de la demande excédentaire pour le produit au cours des diverses rondes. Les produits qui génèrent une demande excédentaire plus importante pourraient faire l'objet d'une augmentation des offres plus importante que les produits qui génèrent moins de demandes excédentaires. S'il n'y a aucune demande excédentaire, le prix du produit n'augmentera pas pour la ronde suivante.

Question n° 10 :

11 – Possibilité de changer les augmentations des offres.

Lorsque les augmentations sont établies en fonction de l'étendue de l'écart entre la demande et l'offre pour chaque offre, alors les augmentations changent automatiquement d'une ronde à l'autre en fonction de la demande, mais suivent une règle prédéterminée publiée. Veuillez clarifier si cela est acceptable.

Réponse n° 10 :

Non, cela n'est pas acceptable. La démonstration du système de mise aux enchères devrait supposer que l'augmentation des offres tout au long de la mise aux enchères sera à l'intérieur d'un intervalle de

1 % à 20 %. Un administrateur des mises aux enchères devrait être en mesure de modifier les règles de l'augmentation fondée sur l'activité, ainsi que l'augmentation des offres pour les licences individuelles, en tout temps au moyen du système de mise aux enchères.

Question n° 11 :

Élément 14 – Permettre des changements aux paramètres des enchères pendant que l'enchère est en cours.

Veuillez clarifier les paramètres de l'enchère qui peuvent être modifiés au cours de l'enchère. De plus, est-ce que ces changements devraient être possibles alors qu'une ronde est en cours ou entre chaque ronde?

Réponse n° 11 :

Les paramètres de l'enchère qui peuvent être modifiés sont les suivants : augmentation des offres par pourcentage pour toutes les licences; augmentation fondée sur l'activité pour toutes les licences; augmentation des offres par valeur absolue par licence; prix des licences; et calendrier de l'enchère. Ces paramètres seraient modifiés entre les rondes de l'enchère.

Question n° 12 :

Élément 25 – Affiche le nom ou l'identificateur de tous les soumissionnaires actifs dans la plus récente ronde pour chacune des licences.

Élément 26 – Les renseignements ci-dessus concernant toutes les rondes précédentes doivent également être disponibles à titre informatif pour les soumissionnaires.

Cela est-il requis alors que l'enchère est en cours ou pour le rapport une fois que le résultat de l'enchère est déclaré (confidentialité)?

Réponse n° 12 :

Ces renseignements sont requis alors que l'enchère est en cours.

Question n° 13 :

Référence : Critère technique (CT) obligatoire à la page 21.

L'équipe qui assure les services-conseils pendant l'étape 1 du contrat doit inclure au moins un (1) membre possédant un diplôme d'études supérieures en économie ou en mathématiques. Les autres membres de l'équipe doivent posséder des diplômes d'études supérieures dans des domaines pertinents aux Travaux comme le génie (y compris la recherche opérationnelle) et l'informatique et les sciences de l'information (y compris la technologie de l'information).

Veuillez expliquer ce qui est entendu par « diplôme d'études supérieures » et si cela signifie nécessairement un Ph.D.

Réponse n° 13 :

Un diplôme d'études supérieures est un diplôme universitaire de cycle supérieur, comme une maîtrise ou un doctorat (Ph.D.).

Question n° 14 :

Veuillez indiquer à quel moment approximativement la démonstration du système de mise aux enchères aura probablement lieu; p. ex., en avril, mai ou juin 2017, puisque cela pourrait influencer notre choix de faire une soumission.

Réponse n° 14 :

La démonstration du système de mise aux enchères aura probablement lieu de la mi-mai à juin 2017.

Question No. 15:

Pourriez-vous préciser si l'obtention du numéro d'entreprise – approvisionnement canadien (NEA) et des Données d'inscription des fournisseurs (DIF) est requise avant la soumission des offres pour un fournisseur basé à l'étranger.

Si cela est obligatoire, s'il vous plaît, pouvez-vous me faire connaître le processus. Selon ma compréhension actuelle, ma société doit s'inscrire auprès du site Web de l'Agence du revenu du Canada, qui générera un NE (numéro d'entreprise). Ce numéro doit être envoyé aux Données d'inscription des fournisseurs (DIF) pour obtenir le numéro d'entreprise – approvisionnement (NEA). Toutefois, la page Web en ligne de l'ARC demande mon numéro d'assurance sociale au Canada.

Réponse No. 15:

Un numéro d'entreprise – approvisionnement (NEA), qui est généré une fois que vous avez complété les Données d'inscription des fournisseurs (DIF), est requis pour faire affaires avec le gouvernement fédéral. Vous devez contacter le bureau des services fiscaux (BSF). Le bureau des services fiscaux (BSF) avec qui vous devez communiquer dépend de l'endroit physique où votre entreprise est située à l'extérieur du Canada. Vous pouvez trouver votre BSF sur le site Web suivant: <http://www.cra-arc.gc.ca/cntct/gsthstnrs/menu-fra.html> . Un NEA n'est pas obligatoire par la clôture des offres, mais sera requis avant l'attribution d'un contrat.